



CONGRES RPS DE MOUANS-SARTOUX LE 27 AOÛT 2011

MOTION FINALE

1/ Le Congrès 2011 de RPS a été précédé d'une réunion avec Eva Joly, candidate Europe Ecologie les Verts à l'élection présidentielle de 2012. Les propositions de la candidate, dans son discours et dans les réponses apportées à chacun des partis membres, ont été particulièrement satisfaisantes, notamment en ce qui concerne les langues régionales, l'abrogation de la loi Sarkozy du 16 décembre 2010, la création de collectivités spécifiques correspondants au territoires des partis membres, en faveur d'une régionalisation incluant des statuts d'autonomie selon les standards européens les plus avancés, etc... Aussi, le Congrès de RPS décide d'engager les partis membres de RPS à soutenir la candidature écologiste d'Eva Joly en 2012.

2/ Le Congrès de la Fédération RPS réaffirme que les territoires à forte identité doivent être reconnus dans le cadre de la Constitution, dans le cadre d'une « sixième République » fédéraliste. RPS prône un fédéralisme social, solidaire et différencié qui permette à chaque peuple, en fonction de ses spécificités, de bénéficier d'un statut spécifique et de compétences adaptées.

3/ Le Congrès RPS approuve la coopération mise en place avec le mouvement Amazigh représenté au sein de son Conseil Fédéral par le Congrès Mondial Amazigh: soutien aux revendications culturelles berbères, reconnaissance du fait culturel berbère, solidarité avec le peuple berbère Amazigh et soutien à ses revendications et à sa lutte contre les dictatures des Etats en Afrique du Nord, notamment, dans le contexte actuel, en Libye. Il décide la création d'un collège spécifique en son sein dédié aux « diasporas identitaires » organisées dans l'Hexagone. Ce Collège comptera 18 droits de vote, à l'instar de ce qui est réservée à une nation territorialisée. Six droits de vote sont attribués au mouvement Amazigh. Un avenant aux statuts, soumis au prochain Conseil Fédéral, précisera les modalités d'association de ces mouvements aux différentes élections.

4/ Les priorités de l'année à venir de RPS seront centrées sur trois objectifs :

- Mettre la question des Langues Régionales et la réécriture de l'article 2 de la Constitution au cœur de la campagne pour les prochaines élections présidentielle et législatives. RPS apporte son soutien à l'initiative des manifestations pour les langues envisagées pour le 31 mars 2012, en pleine campagne électorale
- Obtenir le retrait total de la loi Sarkozy du 16 décembre 2010, véritable loi de recentralisation et de destructuration des territoires au profit des métropoles urbaines, et tout particulièrement de Paris et de sa région.
- Engager, à travers notamment le développement des énergies renouvelables, un projet économique donnant la priorité à une reterritorialisation de l'économie, selon les principes mis en oeuvre par le gouvernement SNP en l'Ecosse autonome, gouvernement qui a fait de l'Ecosse le territoire n°1 en Europe pour les Energies renouvelables. Ce projet de développement énergétique décentralisé est à l'opposé du « modèle nucléaire français », archétype du développement promu par un Etat centralisé.

5/ Le Congrès RPS a défini un mandat de négociation avec EELV et les composantes d'une

alternative à Nicolas Sarkozy, notamment en vue des élections législatives. Il a approuvé le rapport financier présenté par son trésorier et demandé qu'une meilleure régularité des versements de sa quote-part de financements publics soit garantie à l'avenir.

6/ L'Université d'Eté et le Congrès 2012 auront lieu au Pays Basque. Le Congrès a également approuvé la candidature de la Savoie pour 2013.